

Accès au service

Pour nous contacter

Par téléphone :

03.20.44.57.94 de 8 h 30 à 16 h 30

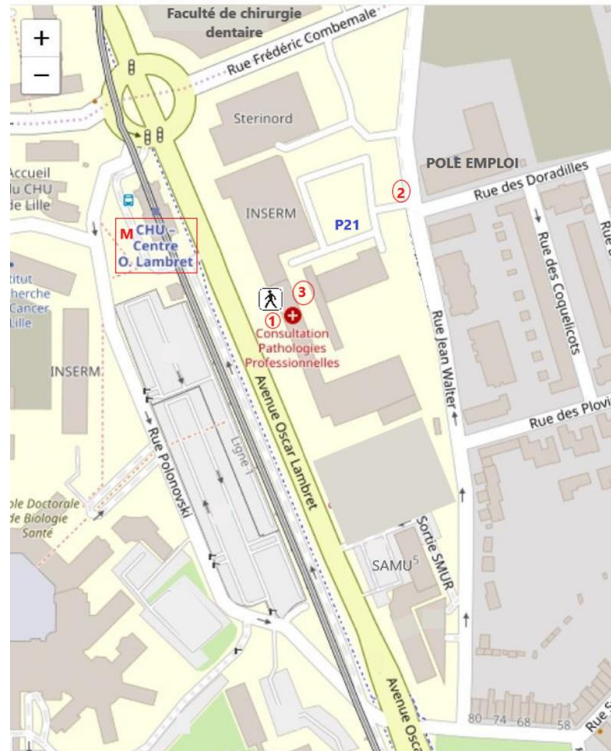
Par e-mail :

crppe@chu-lille.fr

crppe@mssante.chu-lille.fr

Par courrier adressé à :

Centre Régional de Pathologies
Professionnelles et Environnementales
CHU de Lille
1 avenue Oscar Lambret
CS 70001
59037 LILLE CEDEX



L'entrée piéton du service se situe au **1 Avenue Oscar Lambret, Lille** (cf ① sur le plan), face à la station de métro CHU – Centre Oscar Lambret (Ligne 1 Direction CHU Eurasanté).

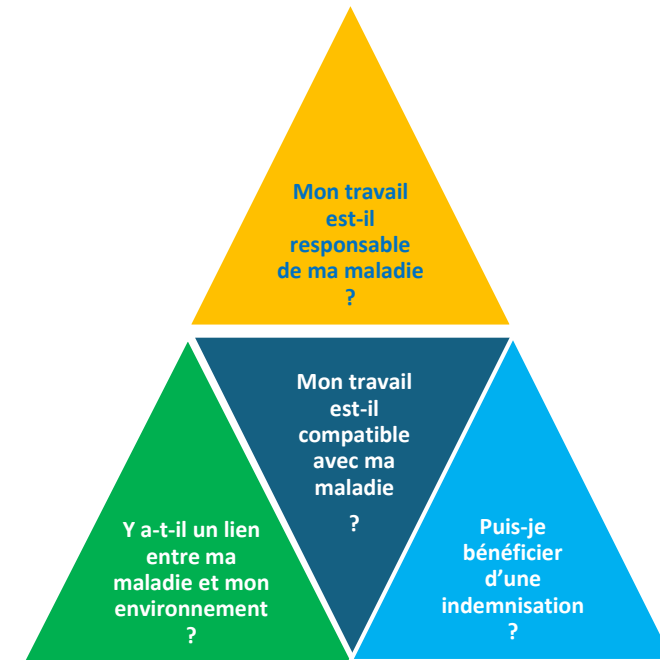
L'entrée du Parking **P21** se situe au **8 rue Jean Walter, Lille** (cf ② sur le plan) – en face de Pôle Emploi.

Garer le véhicule, puis suivre les panneaux d'indication pour accéder à la porte d'entrée du service (cf ③ sur le plan).

CENTRE RÉGIONAL DE PATHOLOGIES PROFESSIONNELLES ET ENVIRONNEMENTALES DES HAUTS DE FRANCE CHU DE LILLE



Centre de Consultations et d'Avis Spécialisés



Qu'est ce que le CRPPE ?

Le CRPPE des Hauts de France est un centre de recours

- Expert en pathologies liées à l'environnement professionnel ou général, et en prévention de la désinsertion professionnelle
- Il participe au dispositif de surveillance et d'alerte en Santé travail-Santé environnement : le Réseau National de Vigilance et de Prévention des Pathologies Professionnelles et Environnementales (RNV3PE).

L'Equipe du CRPPE – site de Lille

Les médecins consultants sont des médecins hospitaliers spécialistes en Médecine et Santé au Travail, qui collaborent avec les médecins hospitaliers d'autres spécialités et utilisent les différents plateaux techniques du CHU de Lille.

Médecins consultants :

Pr S. FANTONI, Chef de Service
Dr C. NISSE, Responsable du CRPPE
Dr N. LEPAGE
Dr K. LEGRAND CATTAN
Dr P-M. WARDYN
Pr S. HULO
Dr A. SALEMBIER TRICHARD
DR N. CHEROT KORNOBIS
Dr A-S. AUDEBERT
Dr S. DE WEVER

Equipe Paramédicale : Infirmiers, assistantes médico-administratives

Les Missions du CRPPE

Fournir des avis spécialisés et un accompagnement médico-social aux patients

- Avis sur le lien entre la survenue d'une maladie et l'activité professionnelle actuelle ou passée (tous types de maladies)
- Avis sur le lien entre la survenue d'une maladie et une exposition environnementale identifiée
- Conseil sur la prévention des pathologies professionnelles
- Conseil ou organisation de dépistage de pathologies chez des personnes ayant été exposées professionnellement à certaines nuisances (ex suivi après exposition à l'amiante)
- Aide aux démarches médico-sociales relatives aux accidents et aux maladies professionnelles (maladie professionnelle, FIVA, CIVEN...)
- Avis sur la compatibilité entre l'état de santé et l'activité professionnelle actuelle ou future (évaluation des capacités au regard des pathologies et handicaps, conseils pour le maintien en emploi, le retour à l'emploi, l'orientation professionnelle)

Principales problématiques de santé pouvant être abordées dans ces consultations spécialisées :

- Pathologies pulmonaires,
- Troubles musculo-squelettiques
- Cancers
- Souffrance au Travail
- Pathologies neurologiques,
- Pathologies ORL,
- Pathologies dermatologiques,
- Pathologies ophtalmologiques,
- Pathologies vasculaires,
- Pathologies uro-néphrologiques,
- Effets toxiques,....

Modalités :

- **Consultation** au CHU de Lille ou **téléconsultation**
 - sur rendez-vous uniquement
 - demande motivée obligatoire
- **Bilan complémentaire** : des bilans peuvent être proposés grâce aux plateaux techniques du CHU de Lille (allergologie, ORL, ophtalmologie, EFR, radiologie, bilans biologiques...).
- **Repérage systématique de l'origine professionnelle des cancers** : Le CRPPE met à disposition des services hospitaliers de la région, prenant en charge des patients atteints de cancers, son expertise pour organiser de façon systématique le repérage des cancers professionnels indemnisables, par autoquestionnaire et l'accompagnement des patients dans les démarche de déclaration.